Informations *Rapides*



18 mai 2016 - n° 129

Fréquentation touristique dans les hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques en France métropolitaine – Premier trimestre 2016

Au premier trimestre 2016, la fréquentation touristique se redresse (+1,0 % sur un an)

La fréquentation touristique repart à la hausse en France métropolitaine

Au premier trimestre 2016 en France métropolitaine, la fréquentation touristique dans les hébergements collectifs touristiques, exprimée en nuitées, se redresse: +1,0 % par rapport à la même période de 2015, après un net repli au quatrième trimestre (-1,8 %), imputable aux attentats de novembre. Ce rebond intègre l'effet favorable de l'année bissextile. La fréquentation progresse à nouveau grâce à la clientèle française. Les nuitées de clients étrangers continuent de baisser (-2,7 %), mais nettement moins que le trimestre précédent, où elles avaient chuté (-8,7 %).

Les nuitées en hôtels augmentent sauf en région parisienne

La fréquentation hôtelière rebondit au premier trimestre (+1,8 % en glissement annuel après -1,3 %). Les nuitées de clients français accélèrent (+2,8 % après +1,1 %), tandis que celles de la clientèle étrangère se stabilisent quasiment (-0,3 % après -5,9 %). Les nuitées en hôtels augmentent nettement en province, mais restent en forte baisse dans l'agglomération parisienne (-6,3 % sur un an après -6,8 %).

Globalement, le taux d'occupation des chambres diminue de 0,4 point sur un an pour s'établir à 51,0 %, l'offre de chambres ayant augmenté plus rapidement que leur occupation.

La fréquentation dans les autres hébergements collectifs touristiques fléchit un peu

La fréquentation dans les autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) se contracte légèrement au premier trimestre 2016 (-0,5 % sur un an), après avoir nettement baissé au trimestre précédent (-3,5 %). Les nuitées en résidences de tourisme ou hôtelières, qui concentrent l'essentiel des nuitées des AHCT, diminuent encore (-1,1 % après -4,8 %), la clientèle étrangère faisant de nouveau défaut (-9,1 %).

Nuitées au premier trimestre 2016 *

	Nuitées du		Glissement (%)	
		nestre	annue	l (T/T-4)
	Nuitées totales (en millions)	% de nuitées étrangères	Nuitées totales	Nuitées étrangère
Total	60,3	27,8	1,0	-2,7
Hôtels	39,2	30,8	1,8	-0,3
Non classés	4,0	23,3	-4,1	-2,3
1 et 2 étoiles	11.5	19,9	1,6	4,5
3 étoiles	14,6	31,7	3,5	-0,8
4 et 5 étoiles	9,2	46,2	2,3	-1,8
010	00.0	00.7	0.0	1 00
Chaîne	20,6	29,7	-0,3	-2,9
Indépendant	18,6	32,0	4,4	2,5
Agglo. parisienne	12,7	49,9	-6,3	-9,1
Littoral	4,9	21,9	7,2	12,6
Montagne	7,1	30,1	7,0	13,5
Urbain hors agglo parisienne	12,5	17,8	5,6	10,3
Rural	2,0	15,1	6,0	5,1
Autres hébergements collectifs touristiques	21,1	22,3	-0,5	-8,2
Résidences tourisme	16.7	24,1	-1,1	-9.1
Villages Vacances	3,6	14,5	1,0	0,5
Autres	0,8	20,9	5,3	-10,4
Agglo. parisienne	1,7	33,4	-4.0	-23,2
Littoral	2,3	11,2	-4 ,0	-23,2 -1.5
Montagne	13,0	25,2	-2,9	-7,1 -7,1
Urbain hors agglo parisienne		15,6	6,7	-7,1 -9,1
Rural	2,7 1,4	13,8	4,4	33.7
		ŕ	Í	
Campings	III	111	III	111
Non classés	///	///	///	///
1 et 2 étoiles	///	///	///	///
3 étoiles	///	///	///	///
4 et 5 étoiles	///	///	///	///
Emplacements nus	///	///	///	///
Emplacements équipés	///	///	///	///
Littoral	///	///	///	///

^{*} données provisoires - /// données non disponibles au T1

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE

La fréquentation des AHCT par zone est similaire à celle des hôtels, avec une nouvelle baisse dans l'agglomération parisienne et une bonne tenue dans les autres zones (urbain de province, littoral et rural). Elle se distingue toutefois par une contre-performance en montagne (-2,9 %) par rapport aux hôtels (+7,0 %).

Nette hausse de la fréquentation en mars

La hausse de la fréquentation touristique au premier trimestre 2016 est portée par un mois de mars nettement meilleur qu'en 2015, alors qu'elle s'est repliée en janvier et février.

Les effets des attentats du 13 novembre 2015 en agglomération parisienne ont encore pesé sur la fréquentation en janvier et dans une moindre mesure en février. De plus, en février cette année, le tourisme de montagne a pâti d'un moindre enneigement qu'habituellement.

La hausse de mars est toutefois en partie imputable à des effets de calendrier: en 2016, les vacances scolaires d'hiver se sont terminées en mars pour l'académie de Paris, Créteil et Versailles (au lieu de février l'an dernier) et le week-end pascal est tombé fin mars au lieu d'avril l'an dernier.

Durée moyenne de séjour et taux d'occupation

	Durée moyenne des séjours (en jours)		Taux d'occupation ** en %	
	2015	2016	2015	2016
	T1	T1 *	T1	T1 *
Hôtels	1,8	1,8	51,4	51,0
AHCT	4,5	4,3	57,2	56,6
Campings	111		III	
Emplacements nus	///	///	///	///
Emplacements équipés	///	///	///	///

^{*} données provisoires - /// données non disponibles au T1

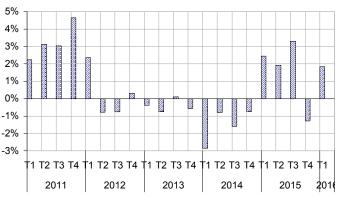
Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE

Révisions

Par rapport à la précédente publication, l'évolution du nombre de nuitées des AHCT au quatrième trimestre 2015 est abaissée de 0,5 point (-3,5%) au lieu de -3,0%) du fait de l'intégration de données connues depuis lors. Elle est inchangée pour les hôtels. Les évolutions d'ensemble sont légèrement revues à la baisse (-1,8%) au lieu de -1,7%).

Nuitées dans les hôtels

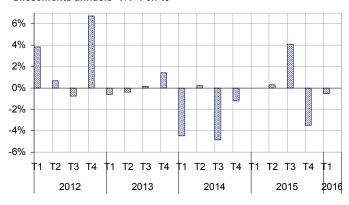
Glissements annuels T/T-4 en %



Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE

Nuitées dans les AHCT

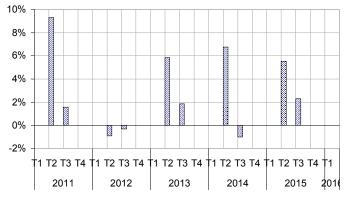
Glissements annuels T/T-4 en %



Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE

Nuitées dans les campings

Glissements annuels T/T-4 en %



Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE

Pour en savoir plus :

L'Insee réalise mensuellement des enquêtes sur la fréquentation des hébergements collectifs touristiques : hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques (AHCT). Ces derniers comprennent notamment les résidences de tourisme (dont appart hôtel), villages de vacances, maisons familiales et auberges de jeunesse. Ils n'incluent pas les hébergements proposés par des particuliers. Pour les campings, l'interrogation ne porte que sur les mois de mai à septembre.

- Des données complémentaires (séries longues, données mensuelles, méthodologie, pages internet associées, etc.) sont disponibles sur la page web de cet indicateur : http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide
- Retrouvez les séries longues dans la BDM : G1610, G1611.
- Contact presse : <u>bureau-de-presse@insee.fr</u>
- Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : https://twitter.com/InseeFr

Prochaine publication : le 19 août 2016 à 12h00

^{**} Le taux d'occupation est calculé en chambres pour les hôtels, en emplacements pour les campings et en unités d'hébergement (chambres, appartements, dortoirs) pour les autres hébergements collectifs.